



*Mairie*  
*38142 Besse en Oisans*

Téléphone : 04 76 80 25 80  
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2021**

**ORDRE DU JOUR**

- Tenue de la séance à huis clos
- Piste de contournement / Etude : validation du choix du bureau d'étude retenu par la commission d'appel d'offres
- Travaux et étude : avancement, programmation et demandes de subventions
- Gestion budgétaire : suivi du budget, décisions modificatives, attribution de subventions à des associations
- Tarifs 2022
- Urbanisme :
  - Demande d'empiètement sur le domaine public (régularisation)
  - dossiers PC et DP déposés depuis la dernière réunion
- Restitution du travail des différentes commissions
- Point sur la CCO et les différents syndicats
- Fêtes et cérémonies de fin d'année (Sapin de Noël)
- Préparation de l'Ordre du jour de la prochaine réunion
- Questions diverses

**DELIBERATIONS :**

- **ETUDE EN VUE DE LA REQUALIFICATION PAYSAGERE DE LA PISTE DE CONTOURNEMENT** : validation de la commande aux bureaux d'étude VERDANCE – JM VRD
- **ETUDE EN VUE DE LA REQUALIFICATION PAYSAGERE DE LA PISTE DE CONTOURNEMENT** : demande de subvention au Parc National des Ecrins
- **REQUALIFICATION PAYSAGERE DE LA PISTE DE CONTOURNEMENT** : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)
- **REQUALIFICATION PAYSAGERE DE LA PISTE DE CONTOURNEMENT** : demande de subvention auprès du Département de l'Isère
- **REQUALIFICATION PAYSAGERE DE LA PISTE DE CONTOURNEMENT** : demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- **VOIRIE – PROGRAMMATION 2022** : demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour la réfection de la voie d'accès au hameau LE SERT
- **GROUPEMENT DE COMMANDES** : adhésion aux groupements de commandes mis en place par la Communauté de Communes de l'Oisans pour « Voirie – travaux de revêtements » et « Voirie –gestion des eaux pluviales et terrassement », ce qui permettra à la commune de bénéficier de meilleurs tarifs
- **GESTION DE LA FORET COMMUNALE** : approbation des prescriptions de gestions définies par l'ONF
- **Budget 2021 – Décision Modificative** : transfert de crédit à l'intérieur de la section d'investissement / dépenses (ajustement comptable)
- **Budget 2021 – subventions à des associations** : attribution de subventions à des associations locales (complément)

- **Tarifs 2022 :**

- **EAU : délibérations relatives à l'adoption du règlement intérieur de l'eau et à ses éventuelles modifications / pas de modification pour 2022 (délibération V 11 2014 du 28/11/2014 toujours en vigueur)**
- **ASSAINISSEMENT :** compétence et tarifs SACO

*A rappeler qu'à ces deux facturations s'ajoutent depuis 2008 les taxes « Agence de l'Eau »; taxes qui seront recouvertes par la Commune pour le compte de l'Agence de l'eau selon un calcul imposé.*

- **DENEIGEMENT ET PETITS TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS :** sans changement par rapport à 2021 soit : **30 € / heure**

- **REMUNERATIONS :**

Personnel non qualifié :	<b>SMIC + Congés Payés</b>
Personnel qualifié :	<b>120% du SMIC + Congés Payés</b>
Heure de tracteur (travaux courants) sans chauffeur :	<b>34 €</b>
Heure de tracteur (travaux courants) + chauffeur :	<b>34 € + rémunération pers. qualifié</b>
Heure de tracteur (déneigement ou terrassement)	<b>46 €</b>
Heure de tracteur + chauffeur (déneigement ou terrassement):	<b>46 € + rémunération pers qualifié</b>

- **LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :**

Pour les personnes inscrites sur les rôles d'impôts de la commune	<b>130 €</b>
Location de la vaisselle (sans changement par rapport à 2021)	<b>70 €</b>

*(A noter que la location de la vaisselle se fait uniquement dans le cadre de la location conjointe de la salle polyvalente)*

- **LES AUTRES TARIFS :**

- Camping Municipal
- Locations des garages et des box de stationnement (Ste Anne / Entrée du Village / Maison des Alpagnes)
- Concessions de cimetière
- Duplication d'un dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...)
- Abonnements à la Bibliothèque Municipale
- Refacturation de la vaisselle endommagée (salle polyvalente)

**restent inchangés.**

- **URBANISME :** autorisation d'empiètement du domaine public dans le cadre d'une déclaration préalable en cours d'instruction

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Sapin de Noël**

Compte tenu de la situation sanitaire et afin de prévenir tout risque de contamination, le traditionnel Sapin de Noël n'aura pas lieu non plus cette année.

La distribution des cadeaux des enfants et des colis pour nos aînés se fera selon les modalités de retrait mentionnées dans le courrier envoyé aux personnes concernées

- **Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes**

- **SIEPAF :** embauche d'un nouveau chauffeur de bus (remplacement suite départ en retraite)
- **CCO :** étude en cours pour préparation du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion :**

- Projet en cours de l'AFP (Association Foncière Pastorale)
- Préparation Budget 2022

